



Date de publication : 01.06.2026

ÉDITION BRETAGNE

Les grandes causes de mortalité en 2023

Édito

Pour la première fois, Santé publique France produit un bulletin régional consacré aux principaux indicateurs de mortalité par cause pour décrire les tendances observées jusqu'en 2023 au niveau régional et départemental et également identifier les principales causes de décès ainsi que leurs caractéristiques. Ce bulletin a été réalisé à partir des données de la statistique nationale des causes de décès qui repose sur le recueil exhaustif et l'analyse des volets médicaux des certificats de décès. Il reprend les principaux indicateurs présentés dans les deux études nationales publiées en juillet 2025 sur les causes de décès [1,2], avec une déclinaison régionale et départementale.

En Bretagne, après le rebond de la mortalité toutes causes observé en 2021 et 2022, son taux standardisé était en diminution en 2023. Cette tendance se retrouve au niveau national et dans la grande majorité des pays européens, où l'espérance de vie à la naissance sur la moyenne européenne a atteint son niveau record avec 81,5 ans (tous sexes confondus). Cette analyse régionale détaillée de l'ensemble des certificats de décès nous indique que la première cause de décès en 2023 était imputable aux tumeurs (234 pour 100 000 habitants), suivie des maladies de l'appareil circulatoire (183 pour 100 000 habitants), comme cela est observé au niveau national. Ainsi, il est nécessaire de poursuivre la prévention des facteurs de risque de ces maladies (tabac, alcool, sédentarité, ...) qui représentent un lourd fardeau sur la santé des Français et sur le système de soins hospitaliers et la médecine de ville.

Santé publique France surveille en continu, à l'échelon régional et national, les décès toutes causes confondues grâce à la remontée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) des volets administratifs des certificats de décès d'un échantillon de commune, en complément d'autres indicateurs de morbidité surveillés selon les saisons. Ce dispositif de surveillance de la mortalité issue des bureaux d'état-civil permet principalement de suivre et d'évaluer la surmortalité suite à des événements sanitaires tels que les épidémies de grippe ou les épisodes de canicule, la mortalité étant un indicateur de sévérité. Par ailleurs, l'utilisation progressive de la certification électronique des décès déployée par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le territoire permettra une surveillance plus réactive de la mortalité par cause. Ceci a déjà été initié par l'agence lors de la pandémie de la Covid-19 et pour le suivi des épidémies de grippe (avec les décès déclarés par certificat électronique avec une mention de grippe comme affection morbide ayant directement provoqué ou contribué au décès) et des travaux sont actuellement en cours pour poursuivre leur utilisation en routine [3].

SOMMAIRE

Édito	1
Points clés	2
Les grandes causes de mortalité en Bretagne	3
Caractéristiques démographiques	7
Méthodologie	9

Points clés

- En 2023, 37 255 décès ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Bretagne, soit un taux standardisé de 845 pour 100 000 habitants et une baisse de 51 décès toutes causes pour 100 000 habitants dans la région en 2023 par rapport à 2022.
- La mortalité masculine est toujours plus importante que la mortalité féminine en 2023 (taux de mortalité standardisé de 1 103 pour 100 000 hommes contre 657 décès pour 100 000 femmes).
- Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent, comme au niveau national, les deux principales grandes causes de décès dans la région (chez les hommes comme chez les femmes) et dans chaque département breton en 2023, en légère baisse par rapport à 2022.
- Les causes externes de morbidité et mortalité constituent la 3^e principale cause de décès dans la région (portés principalement par les accidents de la vie courante, les suicides et lésions auto-infligées et les chutes accidentelles). Chez les moins de 65 ans, les causes externes restaient la seconde cause de mortalité après les tumeurs.
- La mortalité pour la Covid-19 est en nette baisse, devenant la 9^e cause de décès en 2023.
- Des disparités régionales sont observées, avec un taux standardisé de mortalité toutes causes plus élevé dans les Côtes d'Armor. Seul le taux standardisé de l'Ille-et-Vilaine est inférieur au taux national.

Les grandes causes de mortalité en Bretagne

Évolution sur les dernières années

En 2023, 37 255 décès ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Bretagne, soit un taux standardisé de 845 pour 100 000 habitants, en baisse par rapport à 2022 (39 114 décès, soit un taux standardisé de 896 pour 100 000 habitants) (Tableau 1 et Figure 1) et supérieur au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants). Cette baisse observée en 2023 dans la région comme au niveau national, survenait après une hausse de la mortalité toutes causes constatée en 2021 et 2022, en lien avec l'épidémie de Covid-19 (observée dès 2020, en France Hexagonale) (Figure 1).

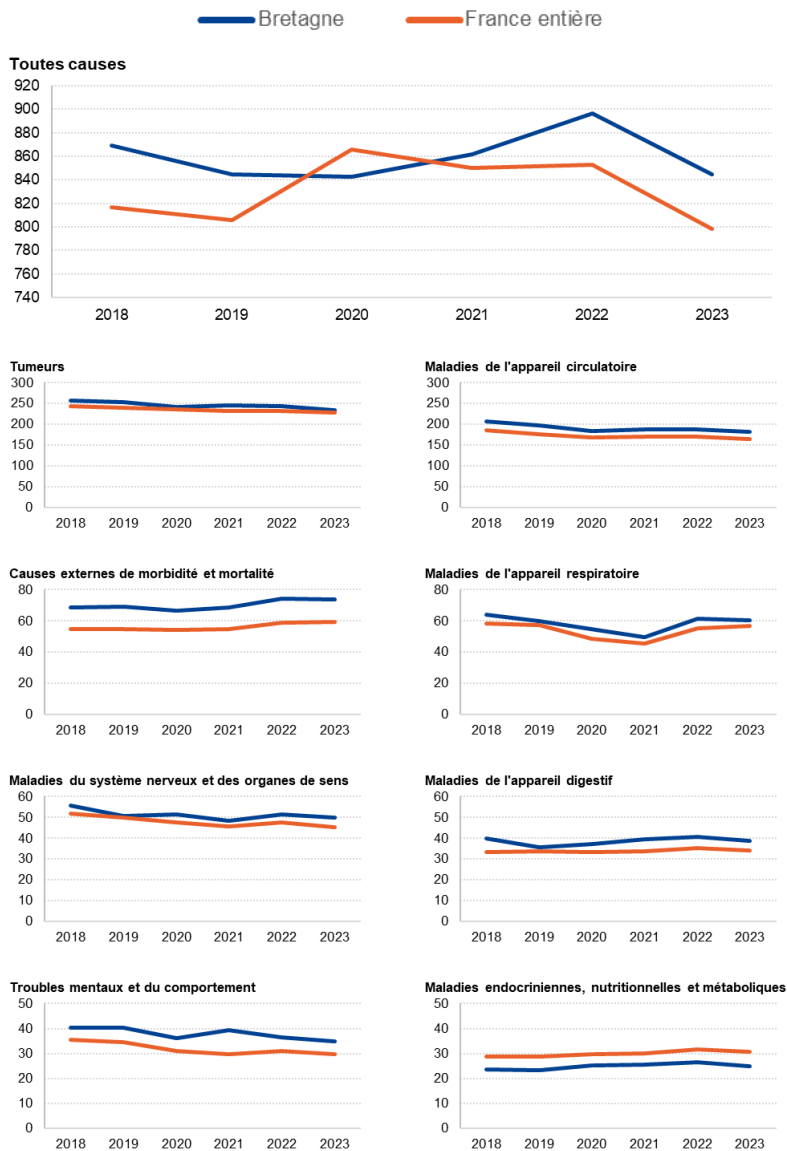
Tableau 1 : Nombre et taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants par année et par grande cause et sous-cause de décès, Bretagne, 2021-2023

Causes de mortalité	2021		2022		2023	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	37 101	861,7	39 114	896,2	37 255	845,0
Maladies infectieuses et parasitaires	594	13,3	635	14,3	705	15,4
dont tuberculose	19	0,4	17	0,4	17	0,4
dont sida (maladie VIH)	5	0,1	Inf. à 5	0,0	9	0,3
dont hépatites virales	19	0,5	20	0,5	11	0,3
Tumeurs	9 981	246,6	10 011	243,7	9 807	234,7
dont tumeur maligne du côlon, rectum et anus	1 019	24,7	1 033	24,8	979	23,0
dont tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques	624	15,7	572	14,0	508	12,4
dont tumeur maligne du pancréas	618	15,4	629	15,5	712	17,3
dont tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	1 734	44,8	1 829	46,4	1 781	44,6
dont tumeur maligne du sein	655	16,1	685	16,8	702	16,8
dont tumeur maligne de la prostate	589	13,7	524	12,0	558	12,6
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques...*	132	2,9	161	3,5	173	3,8
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	1 130	25,5	1 192	26,7	1 138	24,8
dont diabète sucré	473	10,9	485	11,3	485	10,9
Troubles mentaux et du comportement	1 748	39,4	1 646	36,5	1 565	35,0
dont démence	1 185	24,5	1 138	23,3	976	19,9
Maladies du système nerveux et des organes de sens	2 138	48,4	2 277	51,3	2 234	50,1
dont maladie de Parkinson	343	7,6	409	9,2	381	8,4
dont maladie d'Alzheimer	970	20,4	993	20,9	924	19,2
Maladies de l'appareil circulatoire	8 562	188,2	8 690	188,8	8 477	182,6
dont cardiopathies ischémiques	2 026	46,3	1 994	45,2	1 904	42,5
dont autres maladies du cœur	3 238	68,9	3 404	71,5	3 242	67,9
dont maladies cérébrovasculaires	1 997	44,5	1 967	43,2	1 956	42,7
dont autres maladies de l'appareil circulatoire	1 301	28,6	1 325	28,9	1 375	29,6
Maladies de l'appareil respiratoire	2 230	49,8	2 796	61,5	2 780	60,2
dont grippe	Inf. à 5	0,0	136	2,9	72	1,5
dont pneumonie	557	11,9	826	17,4	907	18,8
dont maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	660	15,4	696	16,1	717	16,4
Maladies de l'appareil digestif	1 641	39,4	1 711	40,8	1 653	38,7
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	80	1,8	73	1,6	102	2,2
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	253	5,6	298	6,6	272	6,0
Maladies de l'appareil génito-urinaire	642	14,0	696	15,0	694	14,5
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0	0,0	Inf. à 5	0,0	Inf. à 5	0,1
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	34	1,1	23	0,7	18	0,6
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	69	2,0	76	2,1	88	2,5
Symptômes et états morbides mal définis	3 730	83,8	3 947	88,1	3 705	81,8
Causes externes de morbidité et mortalité	2 734	68,8	2 976	74,2	3 000	74,0
dont accident de transport	108	3,2	129	3,8	141	4,1
dont chutes accidentelles	686	15,3	736	16,0	776	16,7
dont noyades et submersion accidentelles	55	1,5	61	1,7	69	1,8
dont intoxications accidentelles	95	2,6	114	3,1	76	2,1
dont autres accidents	915	21,1	1 054	24,4	977	22,3
dont suicides et lésions auto-infligées	719	21,0	709	20,6	732	20,8
Covid-19	1 403	31,2	1 905	40,7	840	17,8

* maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Les deux principales causes de mortalité en 2023 étaient identiques à celles observées au niveau national [1] : tumeurs (235 pour 100 000 habitants) et maladies de l'appareil circulatoire (183 pour 100 000 habitants) (Tableau 1). Les décès pour causes externes de morbidité et mortalité¹ (74 pour 100 000 habitants) représentaient la 3^e cause de mortalité la plus fréquente (hors chapitre *Symptômes et états morbides mal définis*²). Ces décès pour causes externes étaient principalement dus à d'autres accidents (c'est-à-dire les accidents de la vie courante), des suicides et lésions auto-infligées et des chutes accidentelles.

Figure 1 : Évolution du taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, tous âges, toutes causes et par principale grande cause de décès (hors symptômes et états morbides mal définis*), en France entière et en Bretagne, 2018-2023



* Ce chapitre comprend le syndrome de la mort subite du nourrisson, les causes inconnues ou non précisées, les autres symptômes et états morbides mal définis.

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

¹ C'est-à-dire les décès liés à des événements extérieurs : suicide, noyades, accidents de transports, homicides, etc.

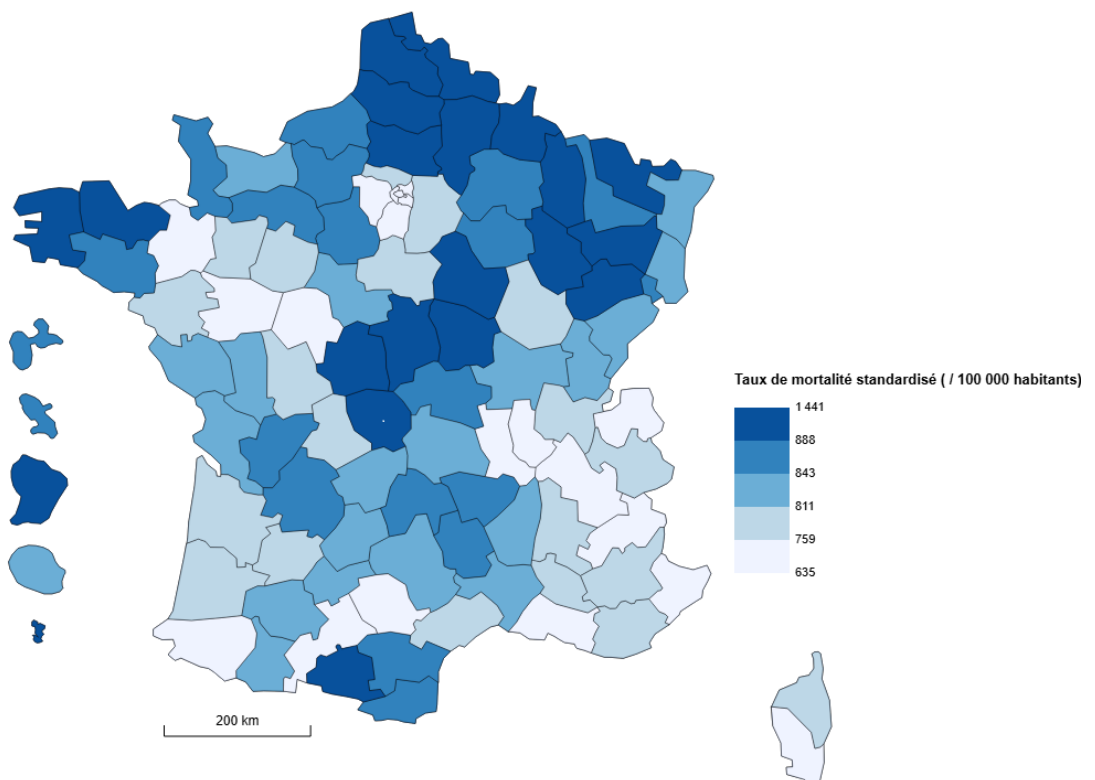
² Ce chapitre comprend le syndrome de la mort subite du nourrisson, les causes inconnues ou non précisées, les autres symptômes et états morbides mal définis

Les 8 principales grandes causes de décès étaient en légère diminution ou stables en 2023 par rapport à 2022 (Tableau 1 et Figure 1), tandis qu'une nette baisse de la mortalité pour Covid-19 (9^e cause de décès, hors chapitre *Symptômes et états morbides mal définis*) était observée (Tableau 1). Après une nette diminution en 2021 liée à la pandémie de Covid-19, une hausse des maladies de l'appareil respiratoire est notée en 2022 pour se stabiliser en 2023. Enfin, une hausse des décès pour causes externes de morbidité et mortalité a été observée en 2022 par rapport aux années précédentes pour se stabiliser en 2023, se maintenant à un taux nettement supérieur à celui observé au niveau national (Figure 1).

Des disparités territoriales

Les Côtes d'Armor présentaient le taux de mortalité standardisé le plus important de la région en 2023 (914 pour 100 000 habitants), suivi du Finistère (889 pour 100 000 habitants) et du Morbihan (843 pour 100 000 habitants). L'Ille-et-Vilaine présentait le taux le plus faible (753 pour 100 000 habitants), inférieur au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants) (carte 1).

Carte 1 : Taux de mortalité toutes causes standardisé pour 100 000 habitants, tous âges, par département, France, 2023



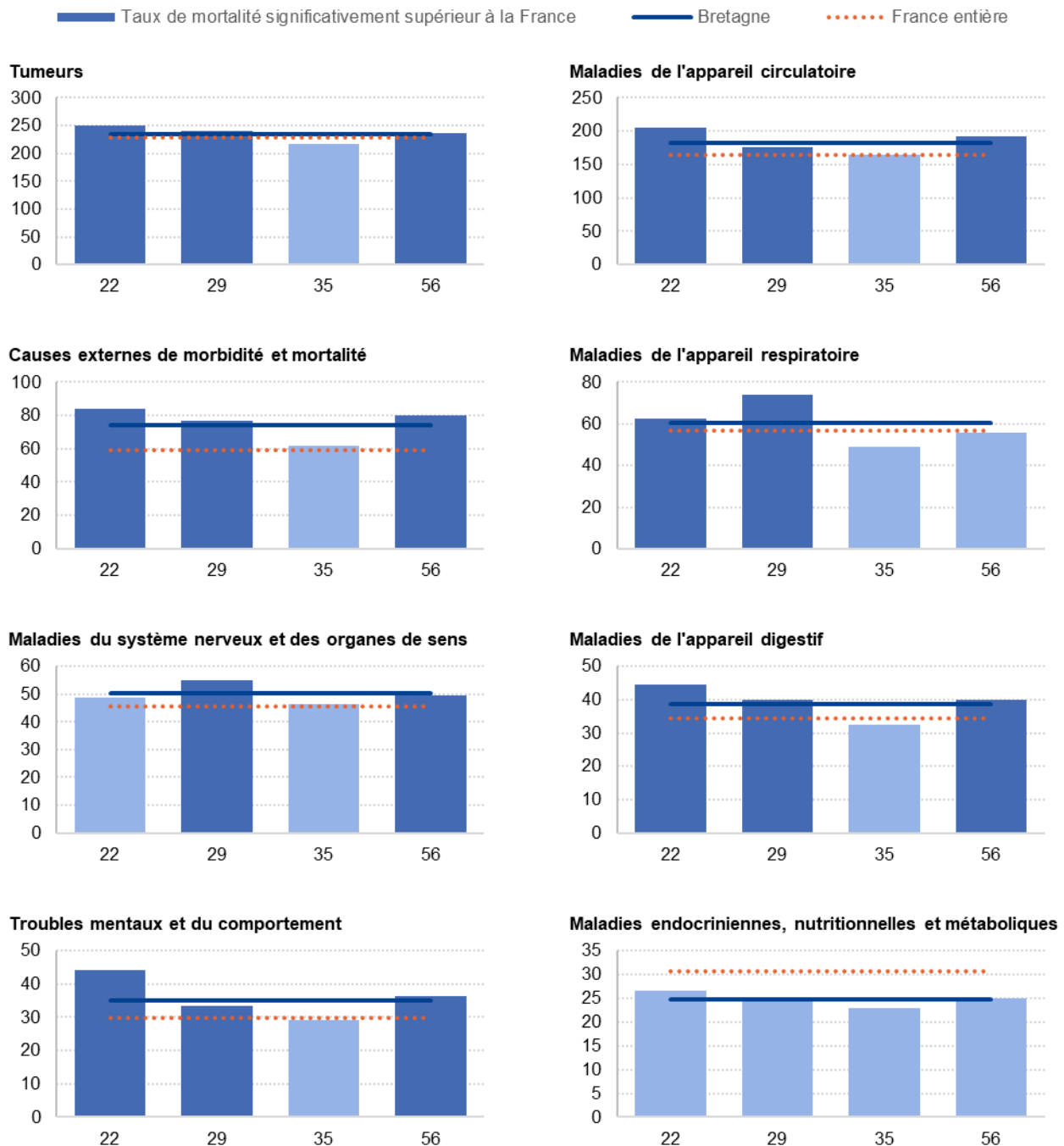
Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Le classement des 8 principales causes de décès étaient identiques dans les 4 départements (*hors symptômes et états morbides mal définis*). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire figuraient en tête (Figure 2).

En 2023, l'Ille-et-Vilaine se distinguait par des taux de mortalité standardisés inférieurs à la moyenne nationale pour les 8 premières causes (Figure 2).

Le département des Côtes d'Armor présentait les taux de mortalité standardisés les plus importants de la région pour cinq des huit premières causes : les tumeurs, les maladies de l'appareil circulatoire et digestifs ainsi que les causes externes de morbidité et mortalité et les troubles du systèmes mentaux et du comportement. Seuls les taux de mortalités standardisés des maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques étaient inférieurs à la moyenne nationale dans les quatre départements.

Figure 2 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, tous âges et pour les 8 principales grandes causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis*), par départements bretons, Bretagne et France entière, 2023



* Ce chapitre comprend le syndrome de la mort subite du nourrisson, les causes inconnues ou non précisées, les autres symptômes et états morbides mal définis.

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Caractéristiques démographiques

En 2023, la mortalité masculine était toujours plus importante dans la région, comme au niveau national, avec un taux de mortalité standardisé de 1 103 pour 100 000 hommes contre 657 décès pour 100 000 femmes (tableau 2). La mortalité prématurée (avant 65 ans) présentait un taux de 189 décès pour 100 000 habitants, bien inférieur à la mortalité chez les 65 ans et plus (3 554 décès pour 100 000 habitants). Au national, le taux est de 3 365 décès pour 100 000 habitants chez les 65 ans et plus.

Tableau 2 : Nombre et taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants pour toutes causes et par grande cause, selon le sexe et la classe d'âge, Bretagne, 2023

Causes de mortalité	Hommes		Femmes		Moins de 65 ans		65 ans et plus	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	18 411	1 102,8	18 844	656,6	5 177	188,8	32 078	3 554,0
Maladies infectieuses et parasitaires	340	20,7	365	12,1	54	1,9	651	71,2
Tumeurs	5 519	316,0	4 288	177,3	1 862	66,1	7 945	930,6
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	69	4,1	104	3,5	12	0,5	161	17,6
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	489	29,3	649	21,1	77	2,7	1 061	115,7
Troubles mentaux et du comportement	635	38,6	930	29,9	245	9,1	1 320	141,9
Maladies du système nerveux et des organes de sens	924	54,7	1 310	45,6	207	7,5	2 027	226,0
Maladies de l'appareil circulatoire	3 889	238,3	4 588	144,4	542	19,3	7 935	856,8
Maladies de l'appareil respiratoire	1 367	83,7	1 413	46,0	172	6,2	2 608	283,4
Maladies de l'appareil digestif	936	55,3	717	26,1	331	12,0	1 322	149,1
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	39	2,4	63	2,1	7	0,3	95	10,3
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	111	6,6	161	5,4	20	0,7	252	27,8
Maladies de l'appareil génito-urinaire	334	21,5	360	11,0	16	0,6	678	71,8
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0	0,0	Inf. à 5	0,3	Inf. à 5	0,2	0	0,0
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	9	0,6	9	0,6	18	0,8	0	0,0
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	44	2,6	44	2,5	68	2,6	20	2,4
Symptômes et états morbides mal définis	1 512	93,8	2 193	69,8	527	19,7	3 178	338,3
Causes externes de morbidité et mortalité	1 801	110,1	1 199	44,9	984	37,6	2 016	224,3
Covid-19	393	24,4	447	14,0	31	1,1	809	86,7

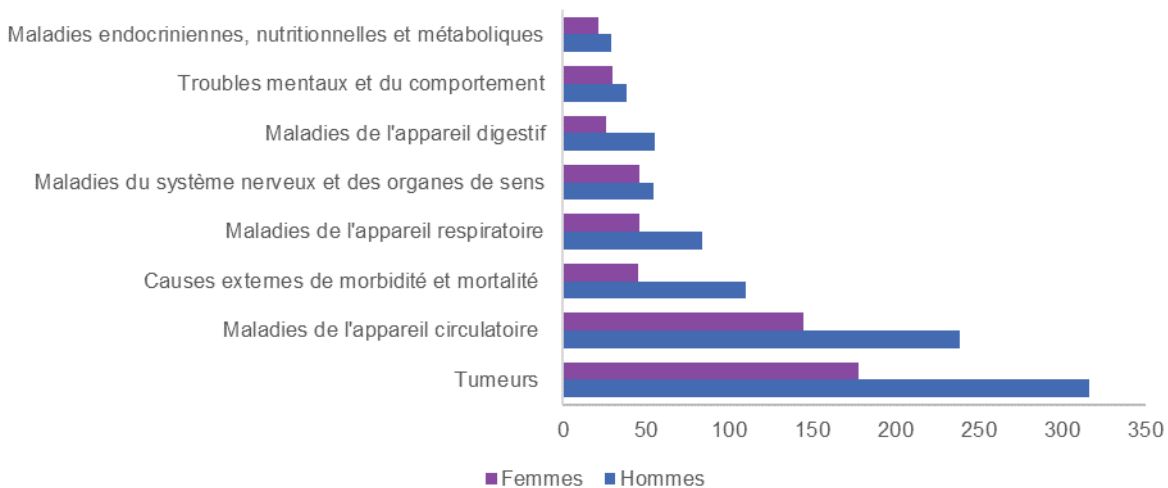
Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Pour chacune des 8 principales causes de décès (hors chapitre *Symptômes et états morbides mal définis*), la mortalité masculine était plus importante que la mortalité féminine en 2023 (figure 3). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire étaient les deux principales causes de décès pour les deux sexes, atteignant un taux de 316 décès pour 100 000 habitants pour les tumeurs chez les hommes (tableau 2 et figure 3). Venaient ensuite en 3^e principale cause de décès (hors chapitre *Symptômes et états morbides mal définis*), dans une moindre mesure, les causes externes de morbidité et mortalité pour les hommes et les maladies du systèmes respiratoires pour les femmes.

Chez les moins de 65 ans, les tumeurs étaient également la cause de mortalité la plus importante (66 décès pour 100 000 habitants). Les causes externes de de morbidité et mortalité (accidents, suicides...) constituaient la 2^e cause de mortalité (38 décès pour 100 000 habitants) devant les

maladies de l'appareil circulatoire (19 décès pour 100 000 habitants) (hors chapitre *Symptômes et états morbides mal définis*).

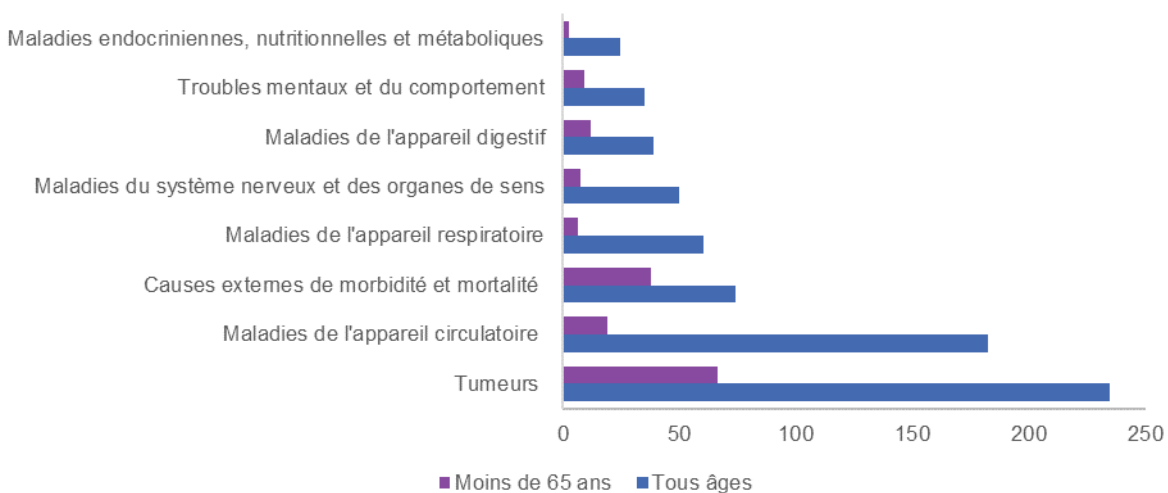
Figure 3 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis*), selon le sexe, Bretagne, 2023



* Ce chapitre comprend le syndrome de la mort subite du nourrisson, les causes inconnues ou non précisées, les autres symptômes et états morbides mal définis.

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Figure 4 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis*), selon l'âge, Bretagne, 2023



* Ce chapitre comprend le syndrome de la mort subite du nourrisson, les causes inconnues ou non précisées, les autres symptômes et états morbides mal définis.

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Méthodologie

Les données proviennent de la statistique annuelle des causes médicales de décès produite par le CépiDc de l'Inserm à partir des volets médicaux des certificats de décès renseignés par les médecins constatant le décès. Les causes médicales de décès ont été codées selon la classification internationale des maladies (CIM-10) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La cause initiale de décès est définie, en appliquant les règles de la CIM-10, comme étant la maladie, le traumatisme ou les circonstances en cas de mort violente à l'origine du processus morbide ayant entraîné le décès. Certaines données (effectifs inférieurs à 5) ont été anonymisées pour respecter le secret statistique tout en conservant une qualité globale et en respectant les tendances épidémiologiques.

L'analyse porte sur les personnes résidentes en Bretagne et décédées en France (France hexagonale + DOM).

Les indicateurs présentés sont les effectifs de décès et les taux de mortalité standardisés selon l'âge (population de référence européenne 2013).

Le chapitre "Symptômes et états morbides mal définis" (84,4 décès pour 100 000 habitants en France en 2023) a été exclu de l'analyse pour garantir la rigueur épidémiologique et renforcer la pertinence des indicateurs de santé publique. Ce chapitre inclut notamment les causes de décès non précisées, les morts subites du nourrisson et les "autres symptômes mal définis" souvent associés à des codes non spécifiques comme la sénilité (R54), les malaises (R53), ou les arrêts respiratoires (R09.2), majoritairement chez les 85 ans et plus.

Le chapitre "**Troubles mentaux et du comportement**" regroupe un large éventail de pathologies psychiatriques et psychologiques. Ils peuvent être la cause immédiate du décès mais le plus souvent aggravent le pronostic vital, surtout chez les personnes âgées ou fragilisées. Ils incluent notamment :

- **Les démences** : décès par complications (infections, dénutrition, chutes) chez des patients atteints de démence avancée (ex : maladie d'Alzheimer, démence vasculaire).
- **Les troubles mentaux organiques symptomatiques** : par exemple les encéphalopathies, troubles mentaux dus à des lésions cérébrales ou les décès liés à la maladie sous-jacente (ex. : tumeur cérébrale, maladie neurodégénérative).

Les **suicides** sont eux classés dans le chapitre des « Causes externes de morbidité et mortalité ». Une analyse des décès par suicide sur l'année 2023 a été proposée dans un bulletin de Santé publique France portant sur le bilan des « Conduites suicidaires en Bretagne ». Ce bulletin est disponible ici : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions-et-territoires/bretagne/bulletin-regional/conduites-suicidaires-en-bretagne-bilan-2023>

Pour en savoir plus

Les données sur les causes de décès sont disponibles sur le site internet du CépiDc (grandes tendances et open data) et sur l'espace open data de la DREES.

Bibliographie

[1] Fouillet A, Aubineau Y, Godet F, Costemalle V, Coudin É. Grandes causes de mortalité en France en 2023 et tendances récentes. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(13):218-43.

[2] Godet F, Costemalle V, Aubineau Y, Fouillet A, Coudin E. Causes de décès en France en 2023 : des disparités territoriales. Etudes et Résultats. 2025;(1342):1-8.

[3] Bulletin Certification électronique des décès. Le dispositif de certification électronique des décès. Édition Bretagne. Juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 pages, 2025. **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**<https://www.santepubliquefrance.fr/regions-et-territoires/bretagne/bulletin-regional/certification-electronique-des-deces-en-bretagne-bulletin-du-18-juin-2025>

Remerciements

Santé publique France tient à remercier l'ensemble de ses partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le CépiDc de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Équipe de rédaction

Marlène Faisant, Alain Le Tertre (Santé publique France Bretagne)

Génération des indicateurs et conception de la maquette (dans l'ordre alphabétique) : Laetitia Ali Oicheih, Delphine Casamatta, Noémie Fortin, Anne Fouillet, Laure Meurice, Nicolas Vincent

Pour nous citer : Bulletin. Les grandes causes de mortalité en 2023. Édition Bretagne. Mai 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 10 pages, 2026.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 01 juin 2026

Contact : cire-bretagne@santepubliquefrance.fr